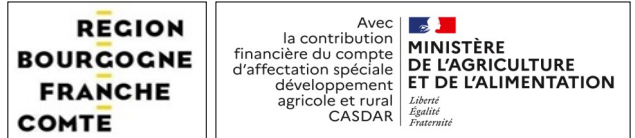




Flash cultures n°39 - Mardi 23 novembre 2021

Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.

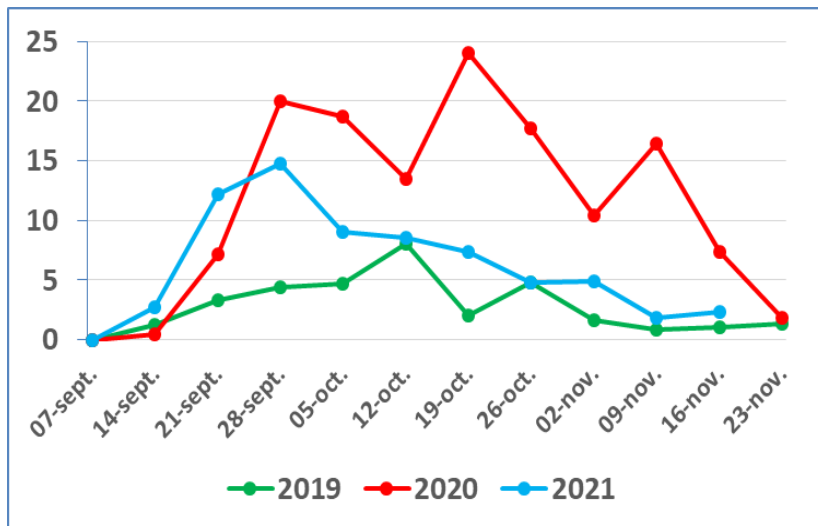
Avec le soutien financier de :



Si le format de la boîte change, ce seront toujours les mêmes chocolats qui vous attendent avec grand plaisir le **30 novembre** pour la réunion céréales oléagineux de **Champdivers**.

BULLETIN SPÉCIAL GROSSES ALTISES ET LARVES D'ALTISES

Captures de grosses altises à l'automne



L'automne 2021 se distingue par un démarrage fulgurant en septembre puis des mois d'octobre et novembre plus faibles et en régression constante. C'est pour partie l'année 2020, qui avait également un démarrage précoce et rapide et l'année 2019 où après les premières grosses captures historiques, les piégeages s'étaient calmés progressivement au bout de deux mois.

Les fortes attaques de grosses altises observées courant septembre et début octobre 2021 s'expliquent : beaucoup de grosses altises à cette période et des petits colzas attractifs pour les altises. À l'inverse ceux qui étaient développés n'étaient pas attaqués.

Figure 1 : Evolution des captures hebdomadaires de grosses altises aux automnes 2019, 2020 et 2021.

Nombre de larves d'altises/pied de colza

Tableau n°1 : Moyennes des berlèses pour des prélèvements à différentes dates, comparaison automnes 2020 et 2021.

2020		2021	
Situation	Larves/pied	Situation	Larves/pied
		Saint-Aubin (<i>Frank</i>) terre blanche.	0,1
		Montbarrey, terre blanche.	0,25
		Relans, terre blanche.	0,95
		Les Hays, terre blanche	0,85
		Moyenne du prélèvement du 18/10	0,54
		Annoire, argileux	3,95
Augerans argileux	2,5	La Loye, argileux	1,60
Augerans argileux	3,41	Vers-sous-Sellières*, limon-argileux, gros pieds	2,55
Vaudrey BSV	1,95	Vers-sous-Sellières*, limon-argileux, petits pieds	0,67
Moyenne du prélèvement du 29/10	2,62	Moyenne du prélèvement du 25/10	2
Bletterans	2,85	Vercia limon argileux	0,4
Petit-Noir EB argileux	2,95	Saint-Lothain	0,1
St Loup	3,15	Authume limono-argileux	1
Petit-Noir LV argileux	3,35	Balaiseaux terre blanche	4,2
		Saint-Aubin (<i>Arnaud</i>) terre blanche	6,6
Moyenne du prélèvement du 9/11	3,07	Moyenne du prélèvement du 8/11	2,46
Authume limono-argileux	2,6	Les Hays terre blanche	(3,4)
Champdivers argileux	5,1	Chemin argileux	(1)
Champdivers argileux, fumier	2,65	Villangrette terre blanche	(5)
Saint Aubin terre blanche	2,05	Montbarrey terre blanche	(0,5)
Moyenne du prélèvement du 16/11	3,1	Saint-Aubin (<i>Frank</i>) terre blanche	0
		Relans terre blanche	(2)
		Commenailles terre blanche	(3,6)
		Cosges gros pied terre blanche	(2,4)
		Cosges petit pied terre blanche	(0,9)
		Ruffey sur Seille gros pied argileux	(2,8)
		Ruffey sur Seille petit pied argileux	(2,3)
		Saint-Aubin argileux	(1,3)
		Moyenne provisoire du prélèvement du 15/11	(2,1)

() résultat provisoire, berlèse en cours - en jaune : parcelle ayant atteint le seuil d'intervention.

* Même parcelle mais berlèse différenciée selon poids des pieds.

En octobre, le nombre de larves par pied est un peu plus faible cette année que l'année dernière. Aucune parcelle n'atteint le seuil de traitement. Toujours un peu plus de larves par pied en 2020 qu'en 2021 pour les prélèvements de début novembre. Mais surtout on observe de gros écarts (de 0 à 5) entre les parcelles cette année alors que ce n'était pas le cas l'année précédente.

Les dernières berlèses correspondant à des colzas prélevés à la mi-novembre indiquent pour l'instant des résultats très hétérogènes mais toujours inférieurs au seuil d'intervention excepté pour la parcelle de Villangrette. Il faut donc encore patienter ce qui n'est pas un problème au vu des prévisions météo pas favorables pour une bonne efficacité du produit Boravi WG.

Rappels :

Seuils de traitement :

2,5 larves par pied, si poids frais/pied < à 45g,
5 larves/pied, si poids frais/pied > à 45g.

-un seul produit est efficace sur les larves d'altises, le BORAVI WG à la dose de 1,5kg/ka. Pour une bonne efficacité, un temps poussant (T° > à 7°C) est nécessaire. Attention ce produit a une « DVP » et une ZNT riverain de 20m. Un maximum de 2 applications par campagne est autorisé.